

# REGLEMENT DES INTERCLUBS D'HIVER

## SAISON 2023-2024

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales et prévaut sur ces derniers.

### Conditions d'admission

Ouvert aux clubs de La Prée La Rochelle, Oléron, Rochefort, Royan, Cognac, Saintes, La Rochelle Sud, Trousse Chemise et à leurs joueurs majeurs licenciés, membres de leur association et abonnés du golf.

### Formule

**Les clubs constituent 2 poules - Les clubs se rencontrent sur 6 tours en Match -Play sur 18 trous avec coups rendus de la moitié de la différence des index.**

Calcul des coups rendus :

Les index individuels sont plafonnés à 36

- En simple :
  - La moitié de la différence des index
  - Les arrondis se font à l'**entier supérieur** si la décimale est égale ou supérieure à 0,5, sinon arrondi à l'entier inférieur.
- En greensome :
  - La moitié de la différence de la somme des index des 2 équipiers divisée par 2
  - Index des équipiers additionnés après arrondi
  - Somme des index arrondis à l'entier supérieur si la décimale est égale ou supérieure à 0,5, sinon arrondi à l'entier inférieur

#### **Exemple :**

- Equipier A : 16,3 arrondis à 16
- Equipier B : 18,6 arrondis à 19
- Différence =  $19 - 16 = 3 / 2 = 1.5$  arrondi à 2 (B rend 2 coups à A)

#### **Exemple :**

Club 1 : Equipier A : 26.3 (arrondi à 26) + Equipier B : 18.6 (arrondi à 19) = somme : 45

Club 2 : Equipier A : 15 + Equipier B : 16 = somme : 31

Différence :  $45 - 31 = 14$

Le club 2 rend  $14/2$  soit 7 coups au club 1

Le club recevant devra fournir aux joueurs une grille du handicap des trous pour l'application des coups rendus.

**Départ en shoot gun aux repères de départs choisis par le club recevant suivant conditions de parcours**



### **Finale Inter-poule**

Une finale inter-poule opposera les 3 premiers de la poule A aux 3 premiers de la poule B pour déterminer le classement final des clubs

- A ROCHEFORT le 6 mars pour les 2 premiers de chaque poule
- A OLERON le 6 mars pour les troisièmes de chaque poule

Le 4ème de la poule A ne jouera pas de finale et sera déclaré 7ème ex æquo.

### **Organisation**

- **Départs en shot-gun** organisés par le club qui reçoit.
- **Temps limite de jeu**
- Une restauration est prévue après (ou avant) la compétition
- Chaque club doit **envoyer** la composition de son équipe par ordre d'index au club receveur **48 heures avant la rencontre ainsi que le nombre de repas envisagés.**
- Pas de reconnaissance gratuite du parcours.
- Le gestionnaire reste maître de son terrain et seul il peut interdire les chariots et décider que son terrain est impraticable.
- Les voiturettes sont interdites.

### **Droit d'inscription et Green fees**

Pour les clubs **aucun**

Green fee joueur : aucun à domicile et **15 € à l'extérieur : à régler dans le club qui reçoit.**

### **Conditions d'hiver :**

On peut placer la balle dans une longueur de club dans la Zone générale tondue ras à hauteur de fairway.

### **Comité de l'épreuve :**

Les 7 gestionnaires et les 7 présidents des clubs engagés.